

Préserver les emplois et la prospérité

Berne, le 14 juin 2016

Communiqué de presse

Préserver les emplois et la prospérité

Mettre en œuvre rapidement la troisième réforme de l'imposition des entreprises

La troisième réforme de l'imposition des entreprises permettra à la Suisse de rester une place économique attrayante et qui respecte les normes internationales. C'est pourquoi il est nécessaire que les décisions prises lors du traitement de la réforme au parlement soient mises en œuvre rapidement.

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux soutient la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Nous nous réjouissons que les entreprises en Suisse puissent continuer à bénéficier d'un environnement fiscal attractif grâce à la décision prise aujourd'hui par le Conseil national. Le parlement a décidé de réduire les charges fiscales en particulier en ce qui concerne la recherche et le développement. Avec ce projet, les cantons obtiennent une marge de manœuvre importante afin d'adapter l'environnement fiscal aux réalités économiques. Avec cette réforme, la Suisse reste attractive pour les entreprises internationales comme pour les PME, ce qui permet de garantir des emplois dans notre pays, de favoriser les investissements dans la recherche et le développement et d'apporter des recettes fiscales importantes aux caisses publiques.

Un environnement fiscal attractif pour toutes les entreprises

Le PLR s'est engagé fortement pour que l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts soit introduit dans la réforme et pour qu'il n'y ait pas de dictature fédérale concernant l'imposition partielle des dividendes. Le compromis accepté aujourd'hui permettra de mettre en œuvre l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts au niveau fédéral. Les cantons peuvent également l'introduire au niveau cantonal, à condition que les dividendes soient imposés à 60 % minimum. Il s'agit d'une solution équilibrée, à la fois propice au développement économique et respectueuse des préoccupations des cantons. Bien que dans certains cantons une augmentation du taux d'imposition des dividendes soit proposée, la réforme permettra de faire baisser les impôts pour la plupart des entreprises en Suisse. Les grandes entreprises multinationales comme les PME locales pourront bénéficier des mesures proposées dans la troisième réforme de l'imposition des entreprises, avec tous les effets positifs que cela produira sur l'essor économique et l'emploi. Le PLR s'engage en première ligne pour des conditions-cadre stables et en faveur de l'économie.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Contacts

- › Christian Lüscher, conseiller national et vice-président, 079 355 37 52
 - › Olivier Feller, conseiller national, 079 658 31 92
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne